



ZONE DE DISTRIBUTION : AUNEAU-BLEURY-ST-SYMPHORIEN - AUNEAU

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2025

Eau de bonne qualité bactériologique mais présentant des dépassements ponctuels de la limite de qualité pour le paramètre pesticides. Ces dépassements indiquent une vulnérabilité de la ressource mais ne nécessitent pas de restriction de consommation de l'eau. Le dépassement de la valeur indicative de 0,9 microgramme/L a de plus été observé pour le Chlorothalonil R471811, classé non-pertinent par expertise de l'ANSES. La mise en place de mesures destinées à améliorer la qualité de l'eau a été demandée à la personne responsable de la production et de la distribution de l'eau (PRPDE). Les autres paramètres sont conformes aux exigences de qualité.

B

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : B

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : PENET. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4829 personnes sur 1 commune (AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN). Le responsable des installations est : « COM COM PORTES EURELIENNES IDF V ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA EAU - CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 15
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0 n/100 ml

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 20
Valeur moyenne : 23,3 mg/L
Valeur maxi : 31 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

B

Dépassement ponctuel de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 15
Conformité : 93 %
Nombre de substances recherchées : 533
Valeur maxi : 0,992 microgramme/L (chloridazone desphényl)
Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; chlorothalonil r471888 et 1 autre(s)

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 3
Valeur moyenne : 0,257 mg/L
Valeur maxi : 0,29 mg/L

SOMME DE 20 PFAS

A

Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : 3
Valeur moyenne : 0,00653 microgramme/L
Valeur maxi : 0,022 microgramme/L

SÉLÉNIUM

A

Bonne qualité

Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 20 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 6
Valeur moyenne : 3,33 microgramme(Se)/L
Valeur maxi : 8 microgramme(Se)/L

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 08/07/2026

UDI 028001019

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 8
Valeur moyenne : 30,9 °f
Valeur maxi : 32,4 °f